



Litige assurance de prêt immobilier suite arrêt longue durée

Par **sf55**, le **07/09/2011** à **21:52**

Bonjour, rn rn J'ai été en arrêt maladie pendant 10 mois suite à un lumbago discal violent, aigu, invalidant et avec récurrences m'obligeant à être alitée de longues périodes. rn J'ai sollicité l'assurance de mon prêt immobilier et ils ont accepté de prendre en charge les mensualités de mon prêt. rn Suite à 2 expertises réalisées après ma reprise professionnelle et donc alors que j'étais presque valide, les experts ont conclu que j'aurais pu reprendre le travail 7 mois plus tôt. rn Hormis d'y aller sur un brancard je vois mal comment j'aurais fait. rn L'assurance me demande donc de les rembourser. rn Etant donné ce que j'ai vécu pendant 10 mois je conteste cette décision. rn Je leur ai fait parvenir des certificats médicaux complémentaires mais rien y fait. rn Comment puis je faire pour faire valoir mes droits et être entendu ? Je n'ai pas les moyens de prendre un avocat, ni un contre expert qui ne pourrait seulement constater qu'aujourd'hui je suis quasiment valide. rn rn Merci pour votre aide.